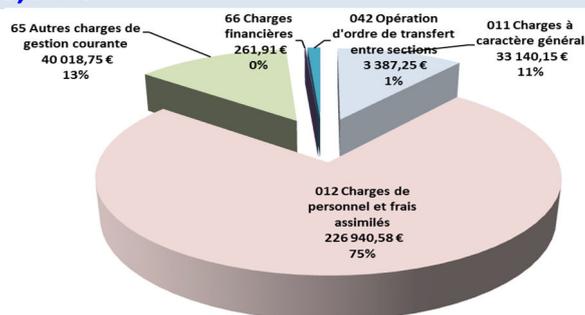


5. LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 du PAYS DE LA CHATRE EN BERRY

Budget Principal

A - Section de fonctionnement – Dépenses – 303 748,64 €

	Dépenses	CA
011	Charges à caractère général	33 140,15 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	226 940,58 €
65	Autres charges de gestion courante	40 018,75 €
66	Charges financières	261,91 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	3 387,25 €
Total dépenses de l'exercice		303 748,64 €

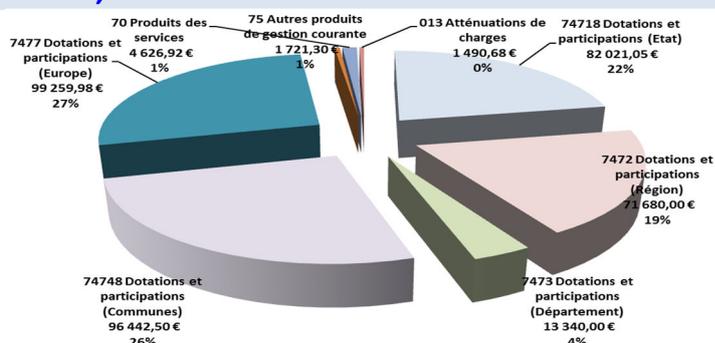


Les éléments marquants de l'année de 2018 sont les suivants :

- Chapitre 012
 - ⇒ Maintien de l'effectif du Syndicat de Pays à 5 agents pour 4.3 ETP
- Chapitre 65
 - ⇒ Paiement suite à la réalisation des prestations suivantes :
 - Acomptes versés aux prestataires pour l'animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques : 2016 ⇒ acompte 2 / 2018 ⇒ acompte 1 (Chambre d'agriculture, ADAR et Indre Nature)
 - Solde versé au bureau d'étude thermique pour la réalisation des diagnostics FART au titre de l'OPAH 2018 (Expertise et Habitat)

B - Section de fonctionnement – Recettes – 370 582,43 €

	Recettes	CA
74718	Dotations et participations (Etat)	82 021,05 €
7472	Dotations et participations (Région)	71 680,00 €
7473	Dotations et participations (Département)	13 340,00 €
74748	Dotations et participations (Communes)	96 442,50 €
7477	Dotations et participations (Europe)	99 259,98 €
75	Autres produits de gestion courante	1 721,30 €
70	Produits des services	4 626,92 €
013	Atténuations de charges	1 490,68 €
Total recettes de l'exercice		370 582,43 €



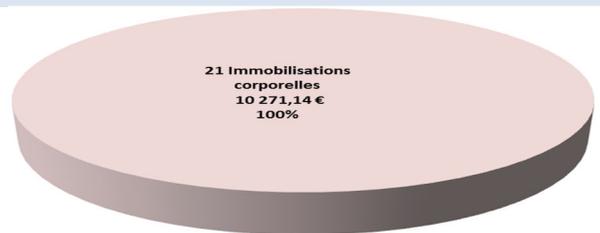
En 2018, les principales recettes proviennent de :

- De l'Etat
 - ⇒ OPAH du Pays :
 - Ingénierie FART (Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique) : versement de la subvention de l'ANAH pour réaliser les diagnostics FART 2017
 - Protocole CEE (Certificats d'Economies d'Energie) : versement de la subvention de l'ANAH
 - ⇒ Animation du CLS : versement de la subvention de l'ARS pour le CLS 2018
 - ⇒ Animation des MAEC : versement de la subvention du Ministère de l'agriculture pour les MAEC 2016 (acompte 1) et 2017 (acompte 1)
- La Région Centre-Val de Loire
 - ⇒ Animation du Contrat régional : versement de la subvention régionale 2018 au titre du CRST
 - ⇒ Animation de la TVB du Pays et de l'opération zéro pesticide : versement du solde des subventions régionales du Contrat 3G en 2018
 - ⇒ Animation du CLS : versement d'un acompte de la subvention régionale du CRST 2018/2019

- Le Département de l'Indre
 - ⇒ Participation du Département de l'Indre au fonctionnement du Pays : versement de la subvention de fonctionnement pour l'exercice 2018
- Les collectivités membres du Syndicat (51 communes)
 - ⇒ Participation statutaire des communes : versement de la cotisation des communes 2018 correspondant à 3,30 € par habitant
- L'Europe :
 - ⇒ Animation et gestion LEADER 2016 et 2017 (FEADER) : versement de la subvention FEADER pour l'animation LEADER 2016 et 2017
 - ⇒ Animation CLS 2016 et 2017 (FEADER) : versement de la subvention FEADER pour l'élaboration du CLS 2016 / 2017

C - Section d'investissement – Dépenses – 10 271,14 €

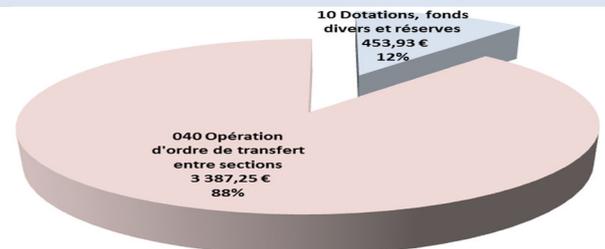
	Dépenses	CA
20	Immobilisations incorporelles	- €
21	Immobilisations corporelles	10 271,14 €
Total dépenses de l'exercice		10 271,14 €



En 2018, les dépenses d'investissement concernent l'extension du réseau informatique et l'équipement du bureau OPAH situé au rez-de-chaussée en mobilier, bureautique et informatique (chapitre 21).

D - Section d'investissement – Recettes – 3 841,18 €

	Recettes	CA
10	Dotations, fonds divers et réserves	453,93 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	3 387,25 €
Total recettes de l'exercice		3 841,18 €

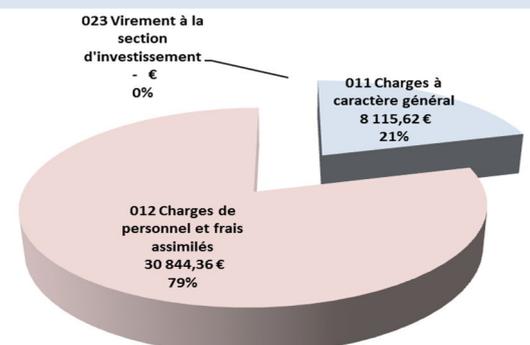


En 2018, les recettes d'investissement proviennent pour l'essentiel de l'excédent reporté 2017, du FCTVA (chapitre 10) sur les investissements 2016 et des amortissements sur les immobilisations (chapitre 40).

Budget Annexe SCoT

A - Section de fonctionnement – Dépenses – 38 959,98 €

	Dépenses	CA
011	Charges à caractère général	8 115,62 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 844,36 €
023	Virement à la section d'investissement	- €
Total dépenses de l'exercice		38 959,98 €

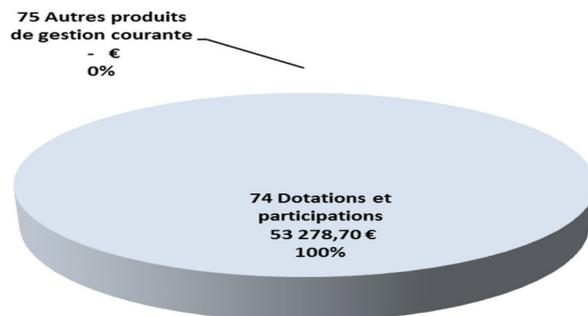


Les éléments marquants de l'année de 2018 :

- Chapitre 012
 - ⇒ Recrutement en novembre 2018 d'un nouveau chargé de mission urbanisme SCoT/PLUi/COT ENR permettant de maintenir l'effectif du Syndicat de Pays à 6 agents pour 4.8 ETP

B - Section de fonctionnement – Recettes – 53 278,70 €

	Recettes	CA
74	Dotations et participations	53 278,70 €
75	Autres produits de gestion courante	- €
	Total recettes de l'exercice	53 278,70 €

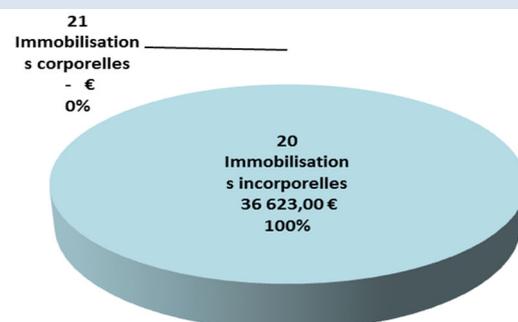


En 2018, les recettes proviennent de :

- L'Etat
 - ⇒ DGD 2018 (part départementale) pour l'élaboration du SCoT (3 000 €)
- Et des 3 Communautés de Communes du Pays
 - ⇒ Elaboration du SCoT et des PLUi (50 278,70 €)

C - Section d'investissement – Dépenses – 36 623 €

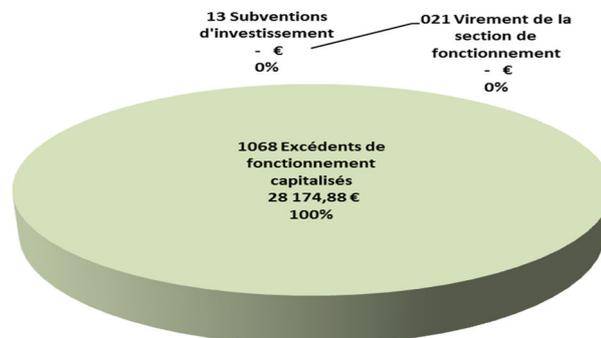
	Dépenses	CA
20	Immobilisations incorporelles	36 623,00 €
21	Immobilisations corporelles	- €
	Total dépenses de l'exercice	36 623,00 €



En 2018, les dépenses d'investissement concernent uniquement les frais liés à l'élaboration du SCoT du Pays (chapitre 20).

D - Section d'investissement – Recettes – 28 174,88 €

	Recettes	CA
13	Subventions d'investissement	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	28 174,88 €
	Total recettes de l'exercice	28 174,88 €



En 2018, les recettes d'investissement proviennent exclusivement des excédents de fonctionnement 2017 (chapitre 10, compte 1068).